

TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RESEAUX AIPR Tous niveaux(*)

Tout conducteur d'engin qui exécute des travaux à proximité de réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques doit disposer des connaissances théoriques et pratiques appropriées et être titulaire d'une



OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Personnes concernées :

Toute personne affectée à gestion, à l'encadrement ou la réalisation de travaux à proximité de réseaux



DURÉE

1 journée de 7 heures de formation



PRE-REQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Savoir parler, lire et écrire le français
- Posséder une expérience de travaux sur chantier.



Contexte :

La nouvelle réglementation dite « DT-DICT » intégrée dans le code de l'environnement est applicable depuis le 1er juillet 2012. Elle prévoit entre autres une obligation de validation de compétence pour tous les acteurs du chantier à compter du 1er janvier 2018 à travers la délivrance de l'AIPR du niveau concerné

(*) L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux présente 3 niveaux

Concepteurs : Pour la gestion du projet et le suivi des travaux

Encadrant : Pour la préparation et l'encadrement des travaux à exécuter

Opérateur : Pour les conducteurs d'engins et les ouvriers exécutant des travaux urgents

CONTENU

CONTENU

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques illustrés,
Participation active des stagiaires
Remise d'un support de formation.
Questions réponses, partage d'expériences)

MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION

Suivi :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires

Évaluation et validation :

Le stagiaire reçoit une attestation de formation.

Examen QCM sur plateforme dédiée

INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES

Inscription sur devis et CGV en fonction du calendrier prévisionnel et de l'état de remplissage des sessions

ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre centre de formation répond aux besoins d'accessibilité liés à la norme ERP.

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap
Un **réfèrent handicap** est à votre écoute pour sécuriser votre parcours de formation en collaboration avec les partenaires professionnels (Cap Emploi, AGEFIPH ...)

MODALITÉS DE L'ACTION

INTER

INTRA entreprise

Cette formation peut être organisée sur mesure pour votre entreprise. Contactez-nous pour mettre en place les modalités avec notre conseillère et obtenir votre tarif dédié.

Référénts pédagogiques

Rodolphe DUCLA – Patrick BARRERE

Contact : 05 64 25 08 50

TRAVAILLER À PROXIMITÉ RÉSEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise



Contactez-nous !

Votre conseillère formation :

Johanna DARZEINS

Mobile : 06.59.87.22.55

E-MAIL : johanna@bp-formations.com

Proposition Tarifaire sur demande



Nos taux de réussite et satisfaction sur notre site : bearnpyreneesformation.com